



**Professeur André LACROIX**

André Lacroix est philosophe, juriste et éthicien, professeur titulaire au département de philosophie et d'éthique appliquée à l'Université de Sherbrooke, membre du Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG), et chercheur associé à l'Institut d'éthique appliquée de l'Université Laval. Ses recherches portent sur les dimensions sociologiques et épistémologiques des théories éthiques, de même que sur l'éthique professionnelle, sociale et économique. Il s'intéresse de près aux modes de formation en éthique, tant au niveau citoyen que professionnel, de même qu'aux modes d'organisation du travail et aux enjeux éthiques qui lui sont reliés tels que la démocratie en milieu de travail. Il a publié plusieurs articles, chapitres de livre et livres dont 'Former à l'éthique en organisation' avec Allison Marchildon et Luc Bégin; (2017) ; 'Quelle éthique pour la finance' avec Allison Marchildon (2013) et 'Critique de la raison économiste' (2009). Il a aussi dirigé de nombreux ouvrages dont 'L'institutionnalisation de l'éthique' (2024) ; 'Éthique et intégrité du service public' (2022) ; 'La philosophie pratique pour penser la société' (2020) ; 'Quand la philosophie doit s'appliquer' (2014) et 'Redéployer la raison pratique' (2011).

Outre son travail universitaire, le professeur Lacroix a également accepté plusieurs mandats au fil de sa carrière, dont celui de président du comité d'éthique de santé publique du Québec. Il agit aussi régulièrement comme intervenant et consultant en matière d'éthique et de gouvernance auprès des ordres professionnels, des organismes publics et parapublics, de même qu'au sein des administrations publiques, tant au Québec qu'à l'international.